Pictogramme Adhésif Antidérapant - Chaussures De Sécurité Obligatoires

Référence : D2480053

DESCRIPTION :

Marquage de sécurité au sol autocollant pour identifier des zones dîtes "protégée" où le port des chaussures de sécurité est obligatoire dans des entrepôts, centres de distribution ou usines de production.

INFORMATION PRODUIT

Marquage de sécurité au sol autocollant pour identifier des zones dîtes "protégée" où le port des chaussures de sécurité est obligatoire dans des entrepôts, centres de distribution ou usines de production.

Le pictogramme d'obligation est **conforme à la norme ISO 7010** pour le marquage de sécurité et indique aux personnes une obligation de porter des chaussures de sécurité et de protection dans des zones spécifiques.

Antidérapant, il est conforme à la norme DIN 51130, classe R9.

Il résiste à l'abrasion et aux déchirures. Adhésif, il **s'utilise en intérieur sur un sol sec.**

Caractéristiques

- **Symbole** : Chaussures de sécurité obligatoire, M006 conforme à la norme ISO 7010
- **Dimensions** : Ø 430 mm x 0,4 mm